

26 mai 2026

Communiqué de presse

## ***ACI MSP : une avancée pour les équipes pluriprofessionnelles qu'il faut concrétiser rapidement***

À l'issue de l'ultime séance de négociation de l'avenant à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) qui s'est tenue le jeudi 21 mai, AVECsanté prend acte des évolutions proposées.

La trajectoire présentée permet une **augmentation des financements** dédiés aux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP). Dans un contexte où l'ACI demeure aujourd'hui le principal outil national de financement du travail en équipe coordonnée de soins primaires, cette évolution constitue un signal positif qui rend particulièrement notable le maintien d'un effort en faveur des MSP.

AVECsanté salue plusieurs évolutions qui traduisent une meilleure prise en compte du fonctionnement réel des équipes, notamment l'ouverture vers une logique pluriprofessionnelle de file active d'équipe. Cette évolution va dans le sens de ce que nous portons depuis plusieurs années : reconnaître davantage le collectif et les dynamiques d'équipe dans l'organisation des soins.

**Cet avenant marque une avancée réelle pour les MSP**, sans épuiser le sujet. Il ouvre des perspectives intéressantes mais devra continuer à évoluer pour mieux traduire, dans le financement et les indicateurs, toute la valeur créée par le travail en équipe, la coordination et les approches globales de santé portées par les MSP. L'enjeu n'est pas seulement de financer davantage mais de reconnaître ce qui fait la spécificité des MSP : **leur capacité à construire collectivement des réponses adaptées aux besoins des populations et des territoires.**

Pour AVECsanté, l'enjeu est désormais clair : **permettre que les avancées obtenues puissent bénéficier rapidement aux équipes de terrain qui le souhaitent dès la signature de l'avenant ACI proposé.**

L'histoire récente nous rappelle que les temps conventionnels ont des conséquences très concrètes pour les professionnels et pour les patients. Lorsque des marges de progression existent pour soutenir l'exercice coordonné, notre responsabilité collective est de permettre leur traduction opérationnelle dans les meilleurs délais.

AVECsanté se tient prête à jouer pleinement son rôle : **informer les MSP, analyser les évolutions proposées, accompagner leur appropriation** et en **objectiver les effets dans le**

**temps** pour construire un modèle davantage tourné vers le travail en équipe, la pluriprofessionnalité et une approche globale de la santé.

Notre mouvement l'affirme depuis plusieurs années : accompagner le développement des MSP, c'est investir dans une organisation capable de répondre aux grands défis de santé de notre pays que sont la progression des maladies chroniques, le vieillissement de la population, les inégalités sociales et territoriales de santé, les enjeux environnementaux, les difficultés d'accès aux soins et le besoin croissant de coordination des parcours.

Parce que faire avancer les MSP va bien au-delà d'un sujet technique qu'est l'évolution de l'ACI : c'est une condition pour adapter enfin notre système de santé aux besoins réels de la population.

\*\*\*\*

#### **A propos du mouvement AVECsanté :**

AVECsanté, [association représentative des MSP](#) et acteur des soins primaires en France, est un mouvement associatif présent sur tout le territoire grâce à ses 14 fédérations régionales qui répondent, de façon agile, aux besoins croissants de santé de la population et à ceux des professionnels de santé. Depuis 2008, AVECsanté se donne l'objectif de développer l'exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle à travers les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Les MSP, grâce à l'exercice en équipe de professionnels de santé qui les composent (médicaux, paramédicaux, coordinateur et fonctions administratives), sont une des clefs de la restructuration nécessaire des soins primaires en France et d'un meilleur accès aux soins tant en territoires ruraux que urbains.

Le développement de partenariats est une des priorités d'AVECsanté. Ils permettent complémentarité et montée en compétence à 360° notamment avec l'Assurance maladie, la DGOS, France Assos Santé, la HAS, la MSA, l'EHESP, ...

Au 31 décembre 2025, 2 981 MSP sont implantées en France tant en territoires urbains que ruraux, dont 81% ont signé l'ACI. En 2025, environ 52 000 professionnels de santé exercent en MSP. Parmi l'ensemble des professionnels exerçant en MSP, on retrouve : 28% de médecins généralistes, 31% d'infirmiers, ou encore plus de 13% de masseurs-kinésithérapeutes. (Source : CNAM octobre 2025)

#### **Contacts presse - Agence Oxygen**



- Charline Bellec - [charline.b@oxygen-rp.com](mailto:charline.b@oxygen-rp.com) - 06 45 93 54 50
- Tatiana Graffeuil - [tgraffeuil@oxygen-rp.com](mailto:tgraffeuil@oxygen-rp.com) - 06 71 01 72 58